



## SCHEMA GLOBAL DES QUALIFICATIONS CERF-VOLANT 2020

La commission formation cerf-volant propose des formations qualifiantes à destination des pratiquants de cerf-volant qui désirent s'impliquer dans le fonctionnement de leur club en validant des qualifications d'encadrants.

Elle propose également **une formation non qualifiante pour les animateurs** hors du cadre fédéral qui cherchent à développer leurs compétences dans le champ des activités cerf-volantes. Une attestation de participation est délivrée sans qu'elle ouvre des prérogatives au sein de structures fédérales.

<b>Initiateur cerf-volant</b>	<b>Moniteur fédéral</b>	<b>Entraîneur de club</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratiquant autonome en cerf-volant acrobatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratiquant expérimenté différents CV</li> <li>• Qualifié ICV</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétiteur</li> </ul>

Chaque qualification est décrite dans un règlement qui précise les compétences à développer pour pouvoir la valider.

<b>Intitulé</b>	<b>Initiateur cerf-volant</b>
<b>Public concerné et prérequis</b>	Pratiquant <b>autonome</b> en cerf-volant acrobatique, licencié FFVL, 16 ans minimum.
<b>Activités de l'initiateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduire une séance de construction et de mise en vol de cerfs-volants simples.</li> <li>• Conduire une séance d'initiation au pilotage de cerfs-volants acrobatiques.</li> <li>• Participer au fonctionnement de la structure.</li> </ul>
<b>Organisation de la formation</b>	Régionale, programmée au calendrier.
<b>Modalités de formation</b>	5 jours de formation en centre. 4 jours minimum d'expérience sur le terrain sous la responsabilité d'un référent validé par la commission formation.
<b>Certification</b>	Rédaction d'un bilan d'activité. F.F.V.L. une fois toutes les compétences validées par les formateurs et <b>sur présentation du PSC1</b>



<b>Intitulé</b>	<b>Moniteur fédéral de cerf-volant</b>
<b>Public concerné et prérequis</b>	Pratiquant <b>expérimenté</b> dans la pratique de plusieurs types de cerfs-volants, licencié FFVL, 17 ans minimum. Initiateur cerf-volant, PSC1. Le candidat doit présenter <b>un projet de club support</b> pour entrer en formation.
<b>Activités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduire un projet d'enseignement dans les activités cerfs-volistes, de l'initiation jusqu'à la découverte de la compétition.</li> <li>• Participer au fonctionnement de la structure et contribuer au développement de l'activité.</li> </ul>
<b>Modalités de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Positionnement en amont de la formation (possibilité allègement ICV, voir règlement)</li> <li>• Module en centre de 6 jours</li> <li>• Réalisation d'un projet sous tutorat validé par les formateurs avec compte rendu d'expérience</li> </ul>
<b>Organisation de la formation</b>	Nationale
<b>Certification</b>	Examen final, 1 jour décalé du temps de formation F.F.V.L. une fois toutes les compétences validées par le jury Qualification accessible par VAE

<b>Intitulé</b>	<b>Entraîneur de club cerf-volant</b>
<b>Public concerné et prérequis</b>	Pratiquant <b>compétiteur</b> en cerf-volant, 2 saisons de compétition niveau régional, licencié FFVL, 17 ans minimum.
<b>Activités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire découvrir la compétition en cerf-volant acrobatique à un public autonome</li> <li>• Développer la pratique compétitive au sein d'un club, CDVL ou ligue.</li> </ul>
<b>Modalités de formation</b>	5 jours de formation en centre. Réalisation d'un projet d'activité sur une saison (30 h minimum d'expérience sur le terrain) sous la responsabilité d'un référent validé par la commission formation.
<b>Organisation de la formation</b>	Nationale
<b>Certification</b>	Examen final, 1 jour décalé du temps de formation. F.F.V.L. une fois toutes les compétences validées par le jury et <b>sur présentation du PSC1</b> Qualification accessible par VAE



<b>Intitulé</b>	<b>Animateur cerf-volant</b>
<b>Public concerné et prérequis</b>	Animateur qualifié souhaitant utiliser le support cerf-volant dans le cadre de ses activités, licencié FFVL.
<b>Activités de l'animateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire découvrir le cerf-volant et ses pratiques dans le cadre de sa structure</li> </ul>
<b>Organisation de la formation</b>	Nationale, programmée au calendrier.
<b>Modalités de formation</b>	2 jours de formation en centre.
	Pas de certification, attestation de participation.